



Compte-rendu inter quartier du 5 juin 2019

Halles Saint-François

Ordre du jour :

- 1- Les transports collectifs
- 2- Le schéma directeur d'aménagement lumière
- 3- L'application Quimper +
- 4- La réserve communale de sécurité civile
- 5- Prochains rendez-vous
- 6- Bilan par Ludovic Jolivet, maire de Quimper

Présents :

Membres des conseils de quartier

Centre-ville	8 présents et 4 excusés
Kerfeunteun	11 présents et 9 excusés
Ergué-Armel	10 présents et 6 excusés
Penhars	7 présents et 6 excusés

Soit 46 membres présents

Élus

- Ludovic Jolivet, maire de Quimper et président de Quimper Bretagne Occidentale
- André Guénégan, vice-président chargé des transports et maire adjoint
- Guillaume Menguy, adjoint chargé de l'urbanisme, du cadre de vie, de la voirie, de la rénovation urbaine et des espaces verts
- Valérie Postic, conseillère municipale déléguée à la tranquillité publique, aux relations avec la police et la justice
- Philippe Calvez, chargé de la coordination des mairies de quartier, de la démocratie de proximité, de la vie associative et du secteur socioculturel
- Christian Le Bihan, chargé du quartier de Kerfeunteun
- Corine Nicolas, chargée du quartier d'Ergué-Armel
- Valérie Lecerf-Livet, chargée du quartier de Penhars

Invités

- Alain Farges, directeur de Kéolis Quimper
- Élodie Lostanlen, responsable Communication Kéolis Quimper
- Gaël Gosselin, directeur général adjoint des services techniques/Aménagement
- Jean-Luc Rault, directeur de projets Déplacements/Études

Philippe Calvez remercie les membres d'être présents ce soir. Il rappelle que le festival de la Rue est Vers l'Art démarre en ce moment à Penhars et présente les intervenants de ce soir.

1- Les transports collectifs :

André Guénégan souligne que l'appel d'offre a été reconduit en 2017 avec Kéolis, l'objectif étant d'adapter le réseau de transports urbains et suburbains pour desservir les 14 communes du territoire de Quimper Bretagne Occidentale, scolaires compris. Pour ce faire, nous avons multiplié les réunions de concertation l'année précédant la mise en place pour répondre au mieux aux usagers. Malgré une légère baisse des chiffres en 2018 concernant la ville de Quimper, nous avons dépassé les 5 millions de voyageurs. Cette légère perte est normale du fait des modifications du réseau et des changements d'habitudes que les usagers ont dû opérer. Depuis le 1^{er} janvier 2019, les chiffres repartent à la hausse comme on le constate sur les communes périphériques (+ 8 %) de l'ancien Pays Glazik. Entre septembre et novembre 2018, de nombreuses réclamations ont été analysées très régulièrement, à la fois par les services de la ville et par notre prestataire Kéolis, l'objectif étant de mettre en avant l'intérêt général des usagers au regard des arrêts de bus qui se trouvent espacés de 3 à 400 mètres environ. Les lignes majeures ont été renforcées. Par contre, une fréquence moindre des autres lignes a permis de résorber le syndrome du bus vide. Leurs noms ont également été modifiés, ce qui a aussi perturbé les usagers. Parallèlement, de nombreux travaux d'accessibilité ont été engagés pour faciliter l'usage de ce nouveau réseau de transports (1,4 millions d'euros environ) aux personnes en situation de handicap.

Alain Farges, directeur de Kéolis Quimper, enchaîne par le bilan des transports collectifs, avec la mise en place du réseau au 1^{er} juillet 2018.

Élodie Lostanlen, responsable de la communication à Kéolis, présente ensuite les futurs ajustements qui seront opérés dès la rentrée scolaire 2019.

P.S. : voir le diaporama de présentation sur le site réservé.

Question : Quel est le coût de la prestation des transports et la répartition des recettes ?

Réponse : Nous avons environ 2,5 millions de recettes avec un ticket à l'unité vendu 1€40. La taxe transports qui s'élève à 1 % de la masse salariale d'une entreprise, représente environ 8 millions d'euros. Nous avons étalé cette taxe sur 3 ans car les entreprises du Pays Glazik, ne la payaient pas avant le 1^{er} janvier 2017, date de la fusion avec Quimper Communauté. La publicité derrière les bus complète la colonne des recettes. Le reste est versé mensuellement par Quimper Bretagne Occidentale à Kéolis. Pour compléter votre information, les bus et les bâtiments appartiennent à QBO ; le personnel qui s'élève à 150 personnes, est inamovible, sauf les 5 cadres dirigeants qui dirigent la société Quimpéroise. Pour répondre de manière simple aux coûts du transport collectif, un kilomètre parcouru par un bus équivaut à 4 euros, d'où un temps de réflexion pour connaître le nombre d'usagers avant de s'engager dans la création d'un parcours supplémentaire.

Alain Farges complète ces informations en rappelant que la Qub a 9 000 abonnés et qu'elle effectue 22 000 montées quotidiennes dans l'ensemble de ses bus.

André Guénégan clôt le sujet en soulignant que certaines villes françaises ont décidé d'appliquer la gratuité au sein de leurs transports collectifs. Quelles que soient les équipes municipales, les élus de l'agglomération ont toujours préféré la tarification solidaire qui peut aller jusqu'à 95 % de réductions. Nous préférons responsabiliser chaque usager, plutôt que de constater des abus sur le matériel mis à disposition. 3 000 personnes bénéficient de cette tarification aujourd'hui.

2- Le schéma directeur d'aménagement lumière

Guillaume Menguy rappelle que les conseils de quartier ont contribué, par leurs discussions sur cette expérimentation, à l'extinction de 2800 points lumineux depuis le 28 janvier de cette année. Les retours reçus par la ville, sont très faibles, ce qui nous laisse penser que les habitants sont majoritairement favorables à cette politique d'économies

d'énergie. Cela nous incite à l'accentuer sur d'autres secteurs, toujours entre minuit et 6 h du matin. Guillaume Menguy souligne que cette mesure est vertueuse, tant pour les dépenses de fonctionnement de la ville que pour l'impact de la faune nocturne sur l'environnement. Il remercie l'association d'Astronomie de Cornouaille Loar Gann qui a su sensibiliser les Quimpérois sur les conséquences que l'homme a sur la nature, l'éclairage étant néfaste aux insectes.

Jean-Luc Rault, directeur au service voirie, fait le point sur les économies qui ont pu être réalisées et sur la poursuite de ce projet qui nécessitera quelques travaux pour raccorder au mieux les armoires électriques

P.S. : voir le diaporama de présentation sur le site réservé

Question : Est-ce que les panneaux publicitaires des abris-bus sont également concernés par les économies d'énergie ?

Réponse : Le mobilier urbain de l'agglomération est coupé de minuit à 6 h du matin. C'est inscrit dans le contrat que nous avons signé avec l'entreprise Decaux.

3- L'application Quimper +

Christian Le Bihan a souhaité, avec sa collègue élue Valérie Gacogne (excusée ce soir) qui est chargée de la nouvelle gouvernance des politiques publiques, simplifier les demandes techniques formulées par les citoyens qui, jusqu'à présent, transitaient par différents canaux. La numérisation de cette procédure a été favorisée dans le but d'une réduction de déchets (moins de papier), mais aussi de mieux quantifier la transmission des signalisations faites par les Quimpérois sur le domaine public. Notre objectif initial était de disposer d'une plus grande réactivité des services techniques. Du fait que l'utilisateur est invité à laisser ses coordonnées avec une photo géo localisée de sa demande, le service concerné par la problématique se doit de répondre directement et rapidement au citoyen, d'une manière (le problème a été résolu) ou d'une autre (le problème est en attente...).

L'avantage de cette application Wats'App est qu'elle s'adapte à toutes les tailles d'écran, tablette et/ou Smartphone. Par contre, on ne peut pas trouver Quimper + sur Apple Store ou Play Store pour se connecter. On doit se rendre sur le lien ci-joint pour télécharger l'application sur son mobile : <https://www.quimperplus.bzh>

Dans la 1^{ère} partie, on dispose de 12 pavés différents, la voirie (trottoirs abîmés, manque de signalétiques...), les déchets sauvages... et pour terminer, les transports du réseau Qub (signaler un incident, trouver un horaire, rechercher un itinéraire...).

La 2^{ème} partie concerne les parkings (trouver une place, régler son stationnement...) Elle supprime l'application Whoosh.

Les prochains pavés qui seront insérés dans cette application, devraient être la demande d'un passeport, d'une carte d'identité, voire les inscriptions à Atout Sport, ...

L'application qui a démarré progressivement depuis début mars 2019, a eu un doublement de ses utilisateurs en mai. De 5/10 par jour, nous sommes passés à une quinzaine quotidiennement. Concernant la réactivité des services, seules 3 signalisations à ce jour, restent à traiter. C'est certainement la meilleure façon pour que la majorité des problèmes soient résolus dans un temps limité.

Gaël Gosselin, directeur général adjoint des services techniques/Aménagement, souligne que cette application leur permet de gagner du temps de patrouilleurs au vu des nombreux kilomètres de voirie que les services devraient parcourir quotidiennement. Nous sommes aux prémices de cette application qui permet de la fluidité avec des échanges très rapides entre le citoyen et le service correspondant chargé de retourner une réponse personnalisée. C'est plus satisfaisant d'avoir une réponse très réactive plutôt que de rester dans l'expectative. Nous invitons l'ensemble des citoyens à utiliser cet outil très intéressant.

Question : Est-ce que cette application ne fait pas doublon avec celle de la Qub ?

Réponse : Non, c'est juste un lien qui vous donne la possibilité d'arriver directement sur le réseau Qub, comme pour le stationnement avec Whoosh.

Remarque : On ne peut plus accéder à la photo envoyée sur l'application Quimper +.

Question : Quand on fait un signalement sur Quimper+, on reçoit toujours un enregistrement de la demande. Par contre, nous ne recevons pas la réponse que le problème a été résolu.

Réponse : Nous allons vérifier.

4- La réserve communale de sécurité civile

Valérie Postic présente le plan communal de sauvegarde en charge d'un certain nombre d'aléas, comme les inondations liées aux crues, les éboulements, un risque iodé du fait que nous sommes peu éloignés de l'île Longue... A l'instar de beaucoup de villes françaises, le bassin de bénévoles et de volontaires qui anime notre ville, est relativement conséquent. Depuis 2017, Quimper a souhaité allier cet outil et cet atout dans le cadre d'une réserve communale de sécurité civile qui a pour objet, d'appuyer les services concourant à la sécurité civile en cas d'évènement excédant leurs moyens habituels ou dans des situations particulières. A cet effet, elle participe au soutien et à l'assistance des populations, à l'appui logistique et au rétablissement des activités. Elle peut également contribuer à la préparation de la population face aux risques. Elle est mise en œuvre par l'autorité compétente.

La réserve communale peut être mobilisée dans le cadre d'un incendie important dans un quartier ou d'une fuite de gaz par exemple. Si elle avait existé à l'époque, elle aurait pu intervenir pour l'accident de car à Gourvily ou la tempête Zeus avec ces arbres tombés sur la voie publique. Elle peut être sollicitée lors du plan canicule et en tant que signaleurs lors des manifestations publiques organisées par la municipalité (sportives ou festives). Leurs missions sont variées :

En cas de crise :

- préparation/installation du PC de crise
- évacuation préventive des personnes et des biens
- appui logistique aux opérations de secours
- accueil et hébergement des sinistrés
- accueil téléphonique en soutien à l'accueil central de la mairie
- surveillance sur le terrain

Post-crise :

- soutien à la population
- nettoyage et remise en état

Hors-crise :

- sensibilisation de la population
- prévention en cas de plan canicule ou plan grand froid
- maintien du caractère opérationnel du PCS

Actuellement, nous avons 9 réservistes dont 2 femmes. Chacun a un parcours différent : anciens militaires, anciens travaux d'aide à la personne, participation au SAMU social avec de fortes présences d'actions de bénévolat... les conditions de recrutement sont à la fois simples et compliquées. Cet engagement écrit permet de s'assurer du sérieux des candidatures. Elles sont ensuite sélectionnées par les services compétents. Les réservistes reçoivent plusieurs formations initiales : « communication en cas de crise », « montage et démontage d'un centre d'accueil et d'hébergement », « l'utilisation du logiciel E-Brigade » et « conduite à tenir dans le cadre de manifestations festives ».

Les réservistes seront présents sur la fête de la musique. Ils seront habillés de couleurs orange et bleu marine, permettant ainsi d'être visibles et reconnus rapidement par les services de secours et de sécurité.

Valérie Postic est très satisfaite de voir que la ville de Quimper a su mobiliser des gens de cette qualité.

Philippe rappelle que ces réservistes sont là pour le bien de nos concitoyens et pour les accompagner en espérant qu'aucune catastrophe n'arrive.

Question : Concernant les voisins solidaires, où en est la levée de l'anonymat ? Comment les habitants peuvent-ils faire appel à la solidarité sans connaître le voisin solidaire du secteur concerné ? Que se passe-t-il si des habitants d'un secteur concerné manifestent auprès de la mairie leur opposition au dispositif ? Où en est le dispositif aujourd'hui ? Combien de voisins solidaires sont-ils référencés ? Avez-vous eu des démissions ? Si oui, combien ? Combien avons-nous de voisins solidaires sur le quartier de Penhars ?

Réponse : En Mai 2019, nous comptabilisons 15 voisins solidaires et une candidature en attente de rencontrer les élus. La répartition des voisins solidaires n'est pas hétérogène car 7 d'entre eux sont situés dans le quartier d'Ergué-Armel, 3 à Kerfeunteun, 2 au Frugy, 2 à Penhars et 1 au Moulin Vert. Nous pouvons constater une absence de Voisins Solidaires en Centre-Ville.

En terme de profil de nos voisins solidaires, 73 % sont des hommes, et plus de la moitié sont en retraite (53 %)

Les actions « voisins solidaires » ont pu prévenir 35 faits en 2019. Répartis selon plusieurs axes :

- Signalement lié aux animaux (déjection ou non tenu en laisse) : 14 %
- Signalement de démarchages commerciaux abusifs : 3 %
- Signalement en lien avec des véhicules (stationnement, vitesse ou épave) : 29 %
- Signalement en lien avec la voirie (déchet ou dégradation) : 11 %
- Signalement de délinquance (incivilité, alcool, nuisances sonores ou violence) : 20 %
- Prévoyance (demande d'informations, surveillance maisons, alarme déclenchée) : 23 %

Sur les 35 faits, 8 ont pu recevoir une réponse immédiate et un traitement par le service tranquillité publique, 10 ont eu un lien avec les forces de police nationale et 10 ont été mis en lien avec le service de la mairie concerné, 6 ont été des signalements qui avaient déjà eu une réponse (intervention sur place des partenaires, passage réguliers des ATP, ou signalement de surveillance d'habitation pendant des absences).

En termes de données chiffrées :

Ergué-Armel	80 % des signalements	7 voisins solidaires,
Kerfeunteun	17 % des signalements	3 voisins solidaires,
Le Frugy	3 % des signalements	2 voisins solidaires

Les voisins solidaires utilisent maintenant l'application Quimper + activement. Suite à la question de savoir ce qu'ils faisaient et qui ils étaient, ils ont bénéficié de deux formations :

- l'une avec un conciliateur de justice pour être sensibilisée aux questions juridiques
- l'autre sur les violences faites aux femmes et intrafamiliales par deux intervenants de la Police Nationale accompagnés d'une intervenante départementale

La reconnaissance des Voisins solidaires n'est pas encore finalisée. Nous travaillons sur l'absence d'anonymat, contrairement à la propagande et à la désinformation lors de la mise en place de ce dispositif. Ils ne sont pas victimes de harcèlement par les réseaux sociaux ou de dénigrement au sein de leurs quartiers. Il a fallu laisser reposer le tohu-bohu suscité par des personnes qui, à juste titre ou à tort, ont cru que c'était un système de délations, ce qui ne l'est pas. Aujourd'hui, les « voisins solidaires » ont trouvé leurs marques de manière plus confidentielle au sein de leurs quartiers respectifs.

Philippe Calvez ajoute que la question de l'anonymat avait été également posée aux membres des conseils de quartier, lors des deux mandatures. L'objectif est de préserver la tranquillité des « Voisins solidaires » sur un engagement citoyen qu'ils ont choisi, la délation n'étant certainement pas dans leurs attributions. Cet anonymat peut s'entendre du fait que ce ne sont pas des personnes publiques comme peuvent l'être des élus qui sont sujet à la critique populaire. En tant qu'élus, nous nous sommes toujours interdit d'exposer les membres des conseils de quartier à une vindicte qui peut être malsaine.

Valérie Postic complète le propos en signalant qu'il était difficile d'apporter des réponses claires en fin d'année 2018, car le dispositif en était encore à ses prémices.

5- Prochains rendez-vous :

6a- Le Pôle d'Échange Multimodal

Mercredi 12 juin à 14h à la gare

L'avant-projet est actuellement en construction. Pour le nourrir, 3 ateliers sont proposés de 15h à 17h :

- Les usages de la gare : quels sont-ils ? Quels nouveaux usages peuvent se développer ? Quels équipements, mobiliers ou services sont nécessaires ?

- Les mobilités : quelles sont les mobilités existantes ? Quels trajets empruntent les usagers et à quelle fréquence ? A l'échelle du quartier, qu'en est-il ?

- Raconter la gare : quel est son histoire, son identité, ses ambiances ? Chaque participant est invité à évoquer ses récits, souvenirs et anecdotes en lien avec la gare de Quimper.

6b- Conférence sur les nouvelles mobilités

Mercredi 18 septembre à 20h au CDG29 à Ty Nay

Un bus sera mis à disposition pour rentrer en ville à la fin de la conférence.

6c- Village des mobilités et journée du handicap

Samedi 21 septembre de 10h à 17h

Place Saint Corentin et esplanade François Mitterrand

6d- Le patrimoine à Quimper du jardin de la retraite jusqu'au jardin de Locmaria

Mercredi 25 septembre à 18h

6^e- Prochaines plénières

Kerfeunteun	Mercredi 30 septembre Mairie annexe, salle des mariages
Ergué-Armel	Mardi 1 ^{er} Octobre mairie annexe
Penhars	Mardi 8 octobre Maison des Services Publics
Centre-ville	Jeudi 10 octobre Salle du Théâtre de Cornouaille

6- Bilan par Ludovic Jolivet, maire de Quimper

Ludovic Jolivet, maire de Quimper, rappelle que la collectivité est gérée par le conseil municipal. Il souligne que sa mandature n'a pas de chèque en blanc de la part des citoyens et qu'il multiplie les contacts avec la population. D'une manière générale, on ne change pas une ligne de bus, on ne refait pas un bout de trottoir sans faire des réunions de concertation avec les riverains concernés. Ce dialogue qui peut parfois mettre de la lourdeur dans un processus de décision, est nécessaire pour que ces projets soient ensuite partagés par le maximum de personnes. Certains considèrent que, parce qu'ils n'ont pas obtenu satisfaction, ils n'ont pas été entendus.

Il y a aussi une vraie consultation. Dans le cadre d'un grand projet, les élus peuvent ressentir des doutes comme le projet des halles Saint-François qui s'est traduit par un référendum. Même si le choix s'est soldé par un échec du projet défendu par la majorité municipale, nous sommes fiers avec Guillaume Menguy, de ce beau parcours de concertation que nous avons eu avec les commerçants et les Quimpérois. Au bout du compte, l'avis des habitants de notre ville a primé.

Les conseils de quartier sont aussi des relais importants lorsqu'ils expriment leurs avis et leurs réactions sur les sujets traités et choisis par eux. Vous êtes un peu mieux placés que les autres citoyens car, depuis 2 ans, vous commencez à intégrer la sphère publique. Lorsque vous êtes dans l'action militante, vous devenez des citoyens plus responsables que les autres car vous avez un aperçu plus global de la situation. Quand André Guénégan vous parlait précédemment de la tarification solidaire qui autorise certains usagers des transports à voyager presque gratuitement sur tout le territoire de QBO (95 %

de réduction possible), quel effort supplémentaire pourrions-nous encore faire ? Je pense sincèrement que les conseils de quartier ont toute leur utilité et que ce ne sont pas des gadgets. J'apprécie votre engagement bénévole au service de l'intérêt général.

Dans un cadre plus philosophique, des moyens techniques sont mis à disposition du citoyen pour essayer de concevoir autrement sa relation avec l'administration. L'application Quimper+ qui est extrêmement efficace, permet de garder une trace des actions effectuées. Cette aide précieuse répond aux problèmes du quotidien en rendant le citoyen acteur de sa ville. Toutes les aides à la décision, notamment les caméras qui vont être installées dans le centre-ville et les quartiers, vont permettre de protéger les habitants et/ou d'éviter des dégradations. On a besoin d'avoir un certain nombre d'informations pour accompagner les services de protection sociale et la Police Nationale dans leurs missions de sécurité.

Il y a aussi la critique et l'intelligence au service de l'action publique. Que ce soient les Voisins solidaires, les caméras, l'application et/ou la réserve communale, ils ne sont pas là pour regarder, observer ou épier le citoyen. Cette intelligence artificielle ne peut se faire sans l'humain qui apporte sa pierre à l'édifice par de la concertation, de la collaboration que l'on doit avoir dans une ville pour le bien commun. C'est du pipeau que de parler de délation dans les réseaux sociaux, dans certaines réunions... Dans les villes de demain, nous aurons besoin de trouver ceux qui défendent le bien commun. Si on veut améliorer le service des transports, nous avons besoin de savoir qui monte dans le bus, combien de personnes le prennent, et où ils descendent. Combien de fois par jour le prene-t-il ? Que ces moyens soient techniques ou humains, ils sont là pour défendre l'intérêt général et favoriser le « Mieux vivre ensemble ». Ces forces sont complémentaires.

Lorsque nous sommes arrivés en avril 2014, diverses informations ont fait état de patrouilles qui étaient soi-disant organisées par des « Voisins vigilants ». Les services de la Police Nationale nous ont aussi alertés. Voilà pourquoi les « Voisins solidaires » ont été mis en place dans les quartiers. Tous les gens qui nous accompagnent aujourd'hui, sont des gens connus. Suite à des associations qui ont vilipendé cet outil au service du bien commun, nous n'avons pas souhaité cristalliser les « Voisins solidaires ».

Pour conclure, je voulais vous remercier de votre implication dans la vie locale.

Les échanges continuent autour d'un rafraîchissement.

Fin de la réunion à 21h50.